

BinHome illustré

N°61
HIVER 2025



**Joli succès pour la
Fête de la propreté**

p.9



**Coup de jeune pour
notre site web**

p.6



**Ixelles: jetez-vous
à l'eau!**

p.7



BINHÔME ILLUSTRÉ

#61

Hiver 2025

Editeur responsable
Natalie Nicaise

Rédacteur en chef
Thibaut Van der Noot

Conception graphique
Style Graphique

Imprimé à
2.400 exemplaires
sur papier FSC

BinHôme SC
Société immobilière de
service public régie par
le Code du logement
N° d'entreprise:
0403.357.573
Siège social:
rue Emile Claus, 63
1180 Bruxelles

EDITO

CHERS LOCATAIRES, CHERS LECTEURS, BESTE HUURDERS, BESTE LEZERS,

En 2025, le monde va changer. Nous allons vivre des bouleversements géopolitiques, économiques et climatiques. L'Europe, la Belgique, la Région bruxelloise ne devront pas rester à la fenêtre pour assister à ces changements, mais y prendre part et choisir une ligne politique claire en montrant une unité et une détermination à agir ensemble pour un futur prospère et démocratique où la sécurité, la solidarité et le respect de l'environnement, de la biodiversité marchent ensemble.

Nous espérons sincèrement que ces changements n'auront pas un impact négatif sur notre Région, nos communes et le logement social en général, mais que, au contraire, nous allons pouvoir réaffirmer l'obligation sociétale du logement social et son impact positif sur l'émancipation économique, sociale et culturelle de ses locataires.

Durant votre lecture, vous allez pouvoir (re)découvrir la piscine communale d'Ixelles. Après de laborieux travaux, les nageurs peuvent enfin retrouver leur magnifique piscine.

Enfin, vous allez pouvoir découvrir le projet participatif d'ateliers de création de jardins partagés au Homborch, à Uccle.

Bonne lecture,

In 2025 zal de wereld veranderen. We zullen geopolitieke, economische en limaatveranderingen meemaken.

Europa, België en het Brussels Gewest mogen niet aan de zijlijn blijven toekijken, maar moeten deelnemen en een duidelijke politieke koers kiezen door eenheid en vastberadenheid te tonen om samen te handelen voor een welvarende en democratische toekomst waarin veiligheid, solidariteit en respect voor het milieu en de biodiversiteit hand in hand gaan.

We hopen oprecht dat deze veranderingen geen negatieve impact zullen hebben op ons Gewest, onze gemeenten en de sociale huisvesting in het algemeen, maar dat we daarentegen de maatschappelijke plicht tot sociale huisvesting kunnen herbevestigen en het positieve effect ervan op de economische, sociale en culturele emancipatie van de huurders kunnen benadrukken.

Tijdens uw lectuur kunt u (opnieuw) kennismaken met het gemeentelijk zwembad van Elsene.

Na langdurige renovatiewerken kunnen zwemmers eindelijk weer genieten van dit prachtige zwembad.

Tot slot kunt u ook het participatieve project van gemeenschappelijke tuinworkshops in Homborch, Ukkel, ontdekken.

Veel leesplezier!

Bernard RICHELLE
Président / Voorzitter



Simon COLLIGNON
Vice-Président / Vicevoorzitter



NOUS RENCONTRER

Permanences au siège social de BinHôme
rue Emile Claus 63 – 2^{ème} étage, 1180 Uccle
(quartier Bascule)

Nos guichets sont ouverts au public

- Le lundi: de 13h30 à 16h
- Le mardi: de 13h30 à 16h
- Le jeudi: de 9h à 11h30

Permanences décentralisées

rue Jean Ballegeer 69/28, 1180 Uccle

Nos guichets sont ouverts au public

- Uniquement le lundi de 13h30 à 16h

NOUS CONTACTER

Numéro général: T. 02/486 69 00

Permanence pour tous les services

- Lundi et mardi: de 13h30 à 16h
- Mercredi, jeudi et vendredi: de 9h à 11h30

NOUS ECRIRE

BinHôme SC

rue Emile Claus 63 – 2^{ème} étage 1180 Bruxelles

Adresse électronique: info@binhome.brussels

NOUS CONSULTER

Site Internet: www.binhome.brussels

NUMÉROS UTILES

Service Entretien & Maintenance: 02/486 69 80

Service Locatif: 02/486 69 40

Service Social: 02/486 69 51

Service Comptabilité: 02/486 69 20

Oktopus (garde technique): 0473/52 41 06

Odeur de gaz (Sibelga): 0800/19 400

Electricité (Sibelga): 02/274 40 66

Numéro d'urgence européen: 112

Police secours: 101

Pompiers-Ambulance: 100

SOS Médecins: 02/513 02 02

Centre antipoisons: 070/245 245

Centre des grands brûlés: 02/268 62 00

Pharmaciens de garde entre 22h et 9h: 0903/99 000

DOSSIER INCENDIE

INCENDIE: VOICI LES BONS GESTES DU QUOTIDIEN

Pour éviter les incendies, BinHôme dispose d'un éventail de dispositifs en termes de prévention et de sécurité. Toutefois, il est important que les locataires soient aussi attentifs à minimiser les risques. Pleins feux sur notre dossier « incendie ».

Un incendie domestique peut se déclencher en quelques secondes, mais il est souvent évité grâce à des gestes simples. En tant que locataire, vous avez un rôle clé pour garantir la sécurité de votre logement et celle de vos voisins. Voici quelques conseils essentiels à suivre au quotidien.

Attention à l'électricité

L'électricité est l'une des principales causes d'incendie dans les habitations. Évitez de surcharger les multiprises ou les rallonges, car cela peut provoquer des échauffements dangereux. À ce propos, nous vous invitons à préférer les multiprises avec interrupteur et coupure (fusible), idéal en cas de surchauffe. Un appareil électrique non conforme ou endommagé doit être immédiatement remplacé ou réparé. Débranchez les appareils inutilisés, notamment les chargeurs de téléphone, car ils continuent de consommer de l'énergie et peuvent surchauffer.

Si vous avez un doute sur une des installations électriques, nous vous invitons à prendre directement contact avec le service Entretien & Maintenance de BinHôme (mail : technique@binhome.brussels – T. 02/486 69 80) qui pourra réaliser un diagnostic et au besoin envisager une réparation. Ne tentez jamais de bricoler vous-même des câbles ou des prises.

Cuisine: zone à risque!

La cuisine est l'endroit où le risque d'incendie est le plus élevé. Ne laissez jamais une casserole ou une poêle sur le feu sans surveillance, même pour quelques minutes. Si de l'huile commence à fumer, éteignez le feu immédiatement et laissez refroidir l'ustensile. Gardez toujours un couvercle à portée de main pour étouffer un départ de feu.

Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils électroménagers, notamment les cuisinières, les micro-ondes et les friteuses électriques. Éloignez les torchons, maniques et autres matières inflammables de la zone de cuisson.

Cigarettes et bougies

Si vous fumez, faites-le toujours loin des matériaux inflammables. Utilisez un cendrier

profond et ne videz jamais les cendres dans une poubelle contenant des déchets combustibles. Quant aux bougies, placez-les sur une surface stable et éloignez-les des rideaux ou des objets décoratifs. Ne laissez jamais une bougie allumée sans surveillance.

Les cigarettes électroniques, bien que perçues comme moins dangereuses, peuvent aussi poser des risques en cas de mauvais entretien ou de surchauffe des batteries. Rangez-les dans des endroits sûrs et évitez de les recharger sur des surfaces inflammables.

L'importance de ranger son logement

Un logement encombré augmente le risque d'incendie. Réduisez les matériaux inflammables tels que les vieux journaux, cartons ou vêtements

accumulés. Assurez-vous que vos voies d'évacuation, comme les couloirs et les sorties, restent toujours libres. Rangez les produits chimiques et inflammables, comme les solvants ou les aérosols, dans des endroits ventilés et éloignés des sources de chaleur.

Adopter ces gestes simples peut éviter bien des drames. Il ne tient qu'à vous de faire de votre logement un espace sûr pour vous et vos voisins. •



Vous suspectez un problème technique dans votre logement ?

Contactez le service Entretien & Maintenance de BinHôme :

- technique@binhome.brussels
- T. 02/486 69 80



Prévention, équipements, assurance, on vous dit tout dans ce dossier incendie.

DES ÉQUIPEMENTS POUR GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ

Prévenir les incendies passe également par l'installation d'équipements adaptés. Nous vous proposons une liste des dispositifs incontournables à avoir chez vous pour renforcer votre sécurité.

Détecteurs de fumée: une obligation

L'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans les logements. Ces appareils permettent de détecter rapidement un début d'incendie et de donner l'alerte. Assurez-vous qu'ils soient correctement installés et testez leur fonctionnement chaque mois. Le service Entretien & Maintenance de BinHôme place des détecteurs



Le détecteur de fumée est un équipement indispensable.

de fumée qui ont une pile soudée d'une durée de vie de 10 ans. Cela émis, nous les remplaçons à partir de la huitième année. De ce fait, ce n'est plus au locataire à changer les détecteurs ou les piles.

Comme indiqué dans le règlement d'ordre intérieur que vous avez reçu lors de votre entrée dans le logement, le locataire a l'obligation de tester et de dépoussiérer régulièrement le ou les détecteurs incendie placés dans son logement et de prévenir BinHôme de toute défectuosité ou anomalie constatée. « Si le locataire constate ou suspecte que les détecteurs ne fonctionnent plus, il est tenu de prévenir d'urgence BinHôme ».

Pour une efficacité optimale, le détecteur de fumée est placé dans chaque pièce à risque, notamment les chambres, les couloirs et les zones de passage. Si vous vivez dans un logement à plusieurs niveaux, il en faut un à chaque étage.

Extincteur et couverture anti-feu

Un petit extincteur portatif de type ABF (solide, liquide, graisse) existe en spray de 500ml et peut s'avérer très utile pour maîtriser un début d'incendie. Installez-le près de la cuisine ou dans un endroit facilement accessible. Notez que les extincteurs

à poudre sont efficaces, mais ceux-ci sont néanmoins à éviter en raison des résidus qu'ils propagent, particulièrement difficiles à nettoyer. Les extincteurs à mousse sont plus adaptés. Une couverture anti-feu est également très efficace pour étouffer les flammes sur un vêtement ou une poêle.

Informez-vous sur les types d'extincteurs disponibles: les extincteurs à poudre, à eau ou au dioxyde de carbone ont des usages spécifiques. Apprenez à les utiliser correctement et vérifiez leur date de péremption.

Lampes de poche et plan d'évacuation

En cas d'incendie, la fumée rend souvent l'environnement sombre et désorientant. Une lampe de poche fonctionnelle peut vous guider jusqu'à la sortie. Par ailleurs, chaque immeuble possède un plan d'évacuation qui identifie notamment les issues de secours. Il est important de les connaître afin d'être préparé à tout événement malheureux. Nous vous conseillons de photographier ledit plan afin de l'avoir chez vous.

Ces équipements peuvent faire la différence en cas de danger. Une question sur ceux-ci? N'hésitez pas à prendre contact avec le service Entretien & Maintenance de BinHôme via le numéro de téléphone T.02/486 69 80 ou en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante : technique@binhome.brussels.

TOUT SAVOIR SUR L'ASSURANCE INCENDIE

BinHôme a souscrit une police d'assurance du type « intégrale-incendie » comprenant une clause d'abandon de recours envers le locataire. Dès lors, il appartient au locataire de couvrir :

- Ses meubles, les aménagements immobiliers qu'il aurait exécutés
- Le recours des voisins, soit sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers (autres locataires et voisins)
- Sa responsabilité vis-à-vis des parties de l'immeuble non mises à sa disposition et ce, pendant toute la durée de la location.

Les capitaux assurés doivent garantir une indemnisation totale en cas de sinistre.

BinHôme peut réclamer l'abandon de recours réciproque concernant les dommages causés au contenu de l'habitation.

À toute demande de BinHôme, et dans un délai de huit jours prenant cours à la date de la signature du bail, le locataire soumet une copie de la police d'assurance souscrite auprès d'une compagnie de

son choix. Il justifie le paiement des primes, sans que cette vérification n'entraîne pour BinHôme la moindre responsabilité ou une quelconque reconnaissance préjudiciable.

BinHôme ne peut être tenu responsable des dégradations causées aux biens entreposés par le locataire dans son logement ou dans les caves, greniers et garages.

DOSSIER INCENDIE

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

Malgré toutes les précautions, un incendie peut survenir. Voici les réflexes à avoir pour réagir rapidement et en toute sécurité.

Si la prévention technique des incendies est primordiale pour garantir la sécurité des locataires, la sensibilisation aux gestes qui sauvent revêt également une grande importance. Il est essentiel que tous les résidents soient conscients des risques et connaissent les bonnes réactions lorsqu'un incendie se déclare dans une maison ou un immeuble d'habitation. Tour d'horizon des attitudes à avoir pour réagir rapidement et en toute sécurité.

Restez calme et alertez

Dès que vous remarquez un départ de feu, gardez votre calme. Alerte immédiatement les autres occupants du logement et composez le numéro d'urgence, à savoir le 112. Fournissez des informations précises : adresse, type de feu, et éventuelles personnes en danger.

Il est également essentiel d'avoir toujours sous la main une liste des contacts d'urgence, incluant les pompiers, la police et votre référent d'immeuble.

Évacuez immédiatement

Si le feu est hors de contrôle, évacuez les lieux sans attendre. Repérez le point de rassemblement et ne perdez pas de temps à récupérer des objets personnels. Suivez votre plan d'évacuation et utilisez les issues de secours. Si vous êtes dans un immeuble, évitez l'ascenseur et préférez les escaliers. En cas de déclenchement de l'alarme incendie, l'ascenseur se bloque automatiquement et il est strictement défendu de l'utiliser.

Avant d'ouvrir une porte, touchez-la pour vérifier si elle est chaude. Si c'est le cas, il pourrait y avoir un incendie derrière. Dans ce cas, trouvez une autre issue.

Protégez-vous de la fumée

La fumée est responsable de la plupart des décès lors des incendies. Si vous devez traverser une zone enfumée, couvrez votre nez et votre bouche avec un tissu humide et restez le plus près possible du sol, où l'air est plus respirable.

Apprenez à reconnaître les symptômes d'une inhalation de fumée : difficultés respiratoires, étourdissements ou confusion. Si vous ressentez ces signes, quittez immédiatement la zone affectée.

En cas d'isolement

Si vous ne pouvez pas quitter votre logement, fermez toutes les portes entre vous et le feu. Colmatez les interstices avec des linges mouillés pour empêcher la fumée d'entrer. Signalez votre présence aux secours en utilisant une lampe ou un vêtement coloré depuis une fenêtre.

Assurez-vous également d'avoir une trousse de premiers secours accessible, contenant des pansements et des solutions pour soigner des brûlures légères.

Une fois en sécurité

Ne retournez jamais dans un bâtiment en feu. Attendez l'arrivée des pompiers et fournissez-leur

toutes les informations utiles. Si quelqu'un est blessé, apportez les premiers secours si vous en êtes capable, tout en évitant de vous mettre en danger.

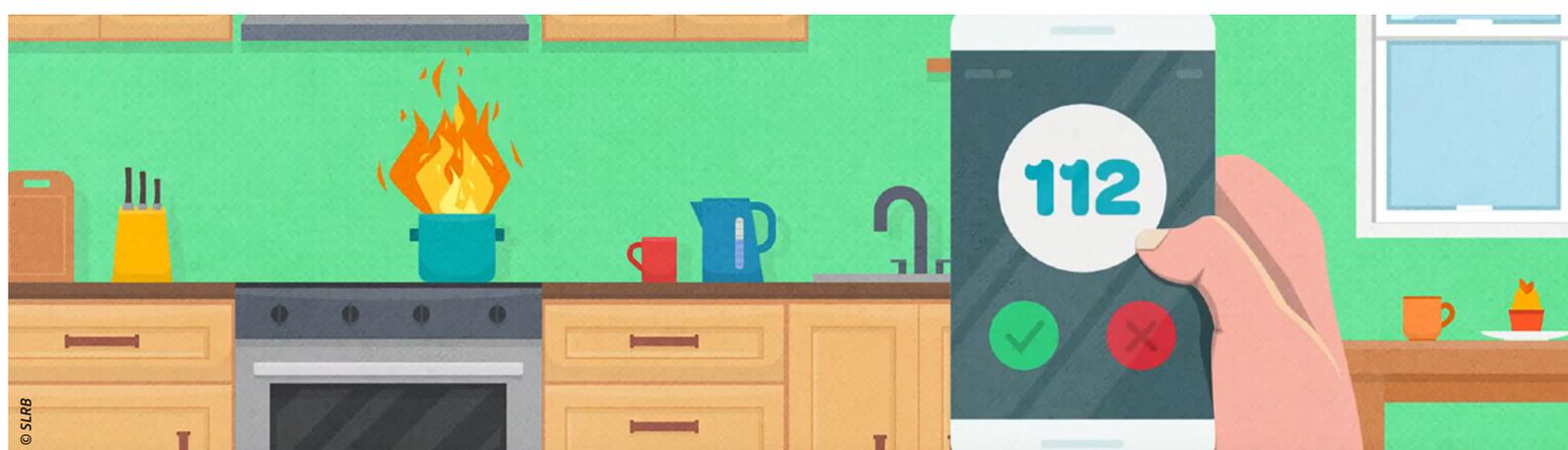
Adopter ces bons réflexes peut sauver des vies. N'oubliez pas : la préparation et la vigilance sont vos meilleures alliées face au risque d'incendie.

Par ailleurs, toujours dans l'objectif d'éviter les incendies, nous vous invitons à regarder la vidéo animée de prévention « Comment éviter les incendies ? » réalisée par la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) en scannant le QR code ci-dessous. •



Des brochures « Comment éviter un incendie dans votre logement » sont à votre disposition à l'accueil de BinHôme (63, rue Emile Claus – 1180 Uccle) lors des permanences physiques et également disponibles en version digitale sur le site Internet binhome.brussels, via la page « Publications », onglet « Brochures ».

Vidéo « Comment éviter les incendies ? »



Un incendie ? Composez le numéro d'urgence, à savoir le 112.

NOTRE SITE WEB FAIT PEAU NEUVE

Lifting complet pour le site Internet de BinHôme en ce début d'année. La plateforme www.binhome.brussels offre un nouveau visage plus attrayant et des performances améliorées. Visitez-le!



Le site web offre une expérience de navigation optimale sur l'ensemble des appareils avec un contenu clair et organisé.

Qui dit début d'année, dit bonnes résolutions. Du côté de BinHôme, on a décidé de donner un coup de jeune au site Internet afin de le rendre plus performant. La plateforme web www.binhome.brussels a été revue de fond en comble et offre désormais une expérience de navigation optimale sur l'ensemble des appareils avec un contenu clair et organisé.

Tous les départements de la société se sont investis pour actualiser les informations renseignées ainsi que les documents à télécharger. À propos du design, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour améliorer l'expérience utilisateur avec une attention particulière portée sur l'ergonomie et l'accessibilité numérique. Plus aéré, plus agréable, plus attrayant, plus intuitif et plus moderne aussi, ce site est désormais en phase avec la nouvelle charte graphique de la société.

Organisé autour des profils des locataires et des candidats-locataires, le site web refondu a été pensé pour fournir, de manière simple et rapide, un maximum de renseignements pratiques, afin que les éventuelles interrogations débouchent sur des réponses précises. C'est pourquoi nous avons fait le pari d'une certaine exhaustivité en matière de contenu informatif mis à disposition des usagers. De cette manière, nous souhaitons diminuer les files aux permanences physiques. Nous invitons

d'ailleurs les locataires à se renseigner sur le site web avant de prendre contact avec les services de BinHôme.

Infos, brochures, documents, vidéos...

Une personne intéressée par un logement social reçoit, sur notre plateforme, toutes les indications nécessaires pour établir sa candidature : les conditions d'admission, les différentes étapes liées à l'inscription, la gestion de son dossier de candidature, jusqu'à l'attribution d'un logement. De la même manière, nous avons voulu que nos usagers aient à leur disposition toutes les informations importantes qui jalonnent leur vie locative à BinHôme, de l'entrée à la sortie du logement. Différentes thématiques sont abordées comme la signature du contrat de bail, la constitution de la garantie locative, l'état des lieux d'entrée/de sortie, le renom, etc.

Sont également abordés les droits et obligations du locataire avec des explications concernant notamment le calcul du loyer, les charges locatives, les mutations et transferts, etc. Par ailleurs, le site livre des conseils pratiques sur l'entretien du logement et des animations vidéo ludiques proposent des compléments d'information sur diverses thématiques : comment réduire sa

consommation énergétique ?, comment lutter contre l'humidité dans son logement ?, que faire en cas d'incendie ?, etc.

En outre, le site fait toujours la part belle aux dernières actualités de la société et met en évidence une rubrique « Contacts » qui renseigne les différentes manières d'entrer en communication avec les services de la société : formulaire de demande d'information, adresses électroniques et numéros de téléphone des services, sans oublier les coordonnées et les horaires des permanences physiques et téléphoniques. Une page consacrée aux numéros d'urgence a également été créée.

Notre patrimoine se décline désormais sur une carte dynamique de Bruxelles axée sur les territoires communaux d'Uccle et d'Ixelles. Quant à la rubrique « Publications », elle a été étoffée ; vous pourrez y retrouver les derniers numéros du journal BinHôme illustré, des brochures ainsi que des documents. Enfin, plus tard dans l'année, nous lancerons un système de newsletters pour permettre aux personnes intéressées par BinHôme de rester informées sur les dernières actualités de la société. •



Site web : www.binhome.brussels

PROXIMITÉ

PLONGEZ DANS LA PLUS VIEILLE PISCINE DE BRUXELLES

Bonne nouvelle pour les nageurs ! La piscine communale d'Ixelles, véritable joyau du patrimoine bruxellois, a rouvert ses portes, rue de la Natation, après quatre ans de chantier.

Sortie de terre en 1904, la piscine communale d'Ixelles nécessitait une rénovation en profondeur. Non seulement pour respecter les normes actuelles de confort, d'hygiène et d'accessibilité, mais aussi pour lui rendre son lustre originel et améliorer ses performances énergétiques. Il aura fallu quatre ans pour rendre sa grâce à ce bijou architectural.

Le bâtiment, de grande valeur patrimoniale, avait été classé en 2007, impliquant une restauration d'autant plus soignée des éléments d'époque. Les dallages en relief de 1900 ont ainsi été restaurés. Les parties trop abîmées ont quant à elles été refaites à l'identique par des artisans : le résultat devrait émerveiller nageurs et amateurs de patrimoine. Il en va de même pour le fond du bassin recouvert de dalles noires et blanches. Les travaux du bassin ont également conduit à

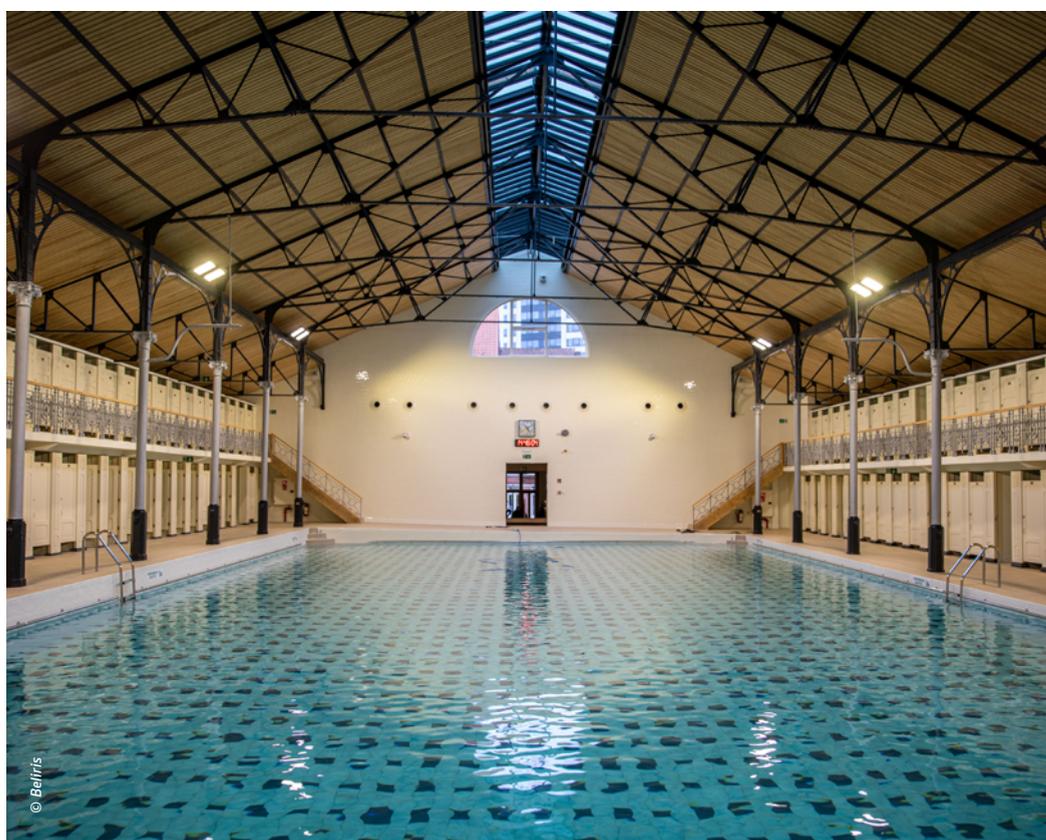
une belle découverte : la suppression d'un mur ajouté après la construction a révélé que le bout du bassin, au niveau de la grande profondeur, forme deux courbes symétriques. Une particularité unique en Belgique.

Moderniser sans dénaturer

Dans ce genre de chantier, toute la difficulté est de moderniser sans dénaturer. Ainsi, les éléments les plus remarquables comme la façade, la halle centrale, le local des filtres et le bassin ont été restaurés à l'identique. Les cabines typiques des années 1900, avec leur disposition autour du bassin, ont été conservées. Quant à la verrière surplombant l'édifice, elle présentait des défauts d'étanchéité, et elle a donc été intégralement remplacée par du triple vitrage, plus performant sur le plan énergétique.

Si le nécessaire a été fait pour préserver le charme de cette piscine historique, la rénovation a permis d'améliorer les aspects pratiques et l'accessibilité au plus grand nombre. L'entrée se fera désormais sur le côté gauche du bâtiment et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur a également été installé pour permettre d'accéder aisément aux cabines et au nouveau pédiluve de plain-pied. Pour les personnes en chaises roulantes, une chaise de mise à l'eau permet l'accès au bassin en toute sécurité.

Au niveau énergétique, les systèmes de chauffage et de ventilation ont été entièrement rénovés, avec l'installation de nouvelles centrales de traitement d'air et d'un système de cogénération. Cette technique permet de produire simultanément électricité et chaleur. Côté hygiène, la circulation dans les bâtiments a été revue afin de séparer clairement les zones « chaussures » et les zones « pieds nus ». Sur le plan acoustique, le confort est aussi amélioré avec la pose d'un faux-plafond acoustique en bois dans la zone de baignade. •



Adresse :

10, rue de la Natation - 1050 Ixelles
T. 02/515 69 30

Horaires

- Lundi et mercredi : 7h30-18h
- Mardi et jeudi : 7h-18h
- Vendredi : 7h30-21h
- Weekend et jour férié : 9h30-17h30

La plus ancienne piscine de Bruxelles ouvre ses portes au public, entièrement rénovée.

HOMBORCH: PARTICIPEZ AUX ATELIERS DE PAYSAGE

Les partenaires BinHôme, SLRB, Coloco paysagistes et 51N4E architectes vous invitent à participer aux ateliers de paysage dans la cité-jardin du Homborch en 2025 et 2026.

Devenons des jardiniers dans notre quartier. Prenons part à cultiver la cité-jardin. Le projet participatif des ateliers de paysage est une invitation à tous les habitants, qu'ils soient nouveaux ou anciens résidents, quel que soit leur âge ou leur niveau de connaissance, à jardiner ensemble dans le quartier du Homborch, à Uccle.

Dans le cadre de la construction de nouveaux logements sociaux dans ce quartier, les partenaires BinHôme, SLRB, Coloco paysagistes et 51N4E architectes ont identifié quatre zones principales d'intervention, actuellement occupées par des installations de chantier pour la construction des nouveaux logements. À partir de 2025, ces zones seront progressivement

dégagées et mises à disposition pour le lancement d'activités participatives qui donneront forme à des nouveaux jardins.

Nous proposons de suivre l'avancée des travaux de construction et les dates d'attribution des logements aux nouveaux habitants afin de planifier un calendrier de rencontres. De cette manière, le projet pourra accompagner l'arrivée des nouveaux habitants dans le quartier.

La durée totale du projet est de deux ans, du printemps 2025 à l'automne 2026. Coloco sera présent trois fois par an pour accompagner et animer les ateliers de jardinage dans les espaces paysagers adjacents aux nouvelles cités-jardins.

Au cours de six ateliers participatifs, nous initierons différentes activités autour de la création de jardins partagés : créer un sol fertile, apprendre à connaître les arbres de la forêt, construire et utiliser un composteur, cultiver des légumes en suivant le cycle des saisons, reconnaître la flore spontanée, sont autant de pratiques proposées dans le cadre de ces rencontres.

Le projet participatif est l'occasion de créer un groupe local de citoyens jardiniers, réunis autour d'enjeux écologiques et de pratiques partagées. C'est une transmission de savoirs spontanée : autant de pratiques entre citoyens, visant à renforcer le sentiment d'appartenance au quartier et à la planète.

Cultivons la terre et la communauté

Le Homborch est un quartier résidentiel construit au début des années 1900 sur le modèle de la cité-jardin. Le tissu urbain s'est développé autour de grands espaces naturels, de parcs et de potagers. Chaque maison dispose d'un petit jardin privé. La culture du jardin est très répandue au Homborch, et il existe de nombreuses connaissances maraîchères et botaniques que nous avons partagées avec les habitants lors des premières réunions initiales du projet.

Vous pouvez vous aussi y participer. Pour cela, rapprochez-vous des acteurs du quartier pour connaître les modalités. Les dates des premiers ateliers en 2025 seront publiées prochainement.

L'espace public de Homborch est l'endroit où commence un processus partagé de pratiques, qui s'enracine dans les espaces végétalisés à proximité des nouveaux immeubles, explore les espaces forestiers et s'étend ensuite aux espaces plus intimes, à proximité des habitations : les jardins au pied de chez nous.

Le jardin devient ainsi un lieu de soins, de connaissance et d'échange de pratiques avec les voisins. En jardinant ensemble, nous cultivons non seulement la terre, mais aussi la communauté et la cité-jardin. Nous tissons des relations entre les nouveaux habitants et ceux qui vivent dans le quartier depuis des générations. •

Atelier Coloco



Ce projet participatif vise à créer un groupe local de citoyens jardiniers.

PROPRETÉ

LE MERLO FAIT LA FÊTE À LA PROPRETÉ

Les fêtes de la propreté se suivent, mais ne se ressemblent pas. Après la drache ixelloise au mois de juillet 2024, c'est un ciel azur et un soleil radieux qui ont accompagné les locataires, en novembre dernier, sur le site du Merlo, à Uccle. Reportage.

BinHôme poursuit ses opérations de sensibilisation sur le terrain dans le cadre de son année thématique consacrée à la propreté. Ainsi, après une première édition estivale couronnée de succès, nonobstant la drache et le froid, sur le site ixellois de l'Aulne, au mois de juillet 2024, le département Locataires et le service Communication de la société ont décidé de rééditer l'événement le vendredi 29 novembre dernier, de 13 à 17 heures. Cette fois-ci, la manifestation a eu lieu devant l'immeuble du Merlo, à Uccle.

Au programme de cette journée placée sous le signe de la convivialité : des stands d'information, de la documentation, des animations ludiques, des rencontres chaleureuses, etc., le tout encadré par les équipes de BinHôme. Une belle opportunité pour en savoir davantage sur diverses thématiques

comme l'obligation du « tri sélectif », le recyclage, la réduction des déchets ainsi que les différentes manières de consommer de façon plus raisonnée afin de réduire l'impact environnemental.

Les locataires du site Merlo ont également eu l'occasion de déposer gratuitement leurs encombrants dans un container spécialement mis à leur disposition devant l'entrée du garage de l'immeuble. Des travailleurs de BinHôme étaient présents pour aider les locataires à se débarrasser de leurs affaires.

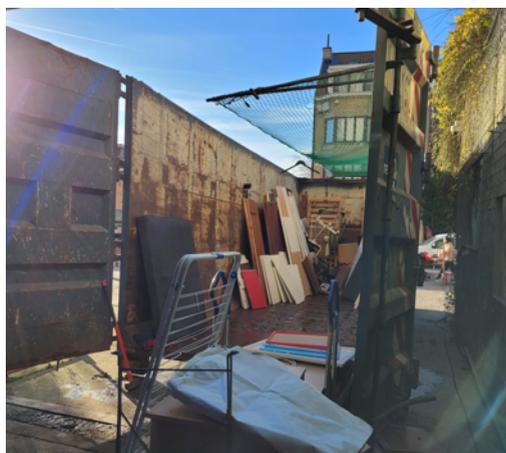
Repartir avec des outils utiles

Par ailleurs, les participants ont aussi pu repartir de l'événement avec des outils utiles, comme un bac orange pour y jeter les résidus alimentaires, un sac réutilisable pour transporter les déchets

en verre, un autre pour les emballages papiers-cartons ou PMC (Plastiques, Métalliques et Cartons à boissons) ainsi que le guide de tri des déchets ménagers pour connaître toutes les bonnes pratiques à mettre en place au quotidien.

Cette Fête de la propreté, organisée en collaboration avec l'association Zero Waste Belgium et le PCS Merlo (projet de cohésion sociale) ainsi que le soutien des agences régionales Bruxelles Environnement et Bruxelles-Propreté, fut également une occasion parfaite pour se rencontrer autour d'une boisson, d'une soupe et d'un seau de pop-corn et voisiner en toute convivialité dans une ambiance musicale. Résultat : de nombreux locataires ont fait le déplacement pour participer à cette fête.

Un tout grand merci à eux! •



Un chouette moment de convivialité entre voisins.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



Cohésion de groupe et bonne humeur partagée au refuge *Animaux en péril*, à Ath, pour les équipes du département Gestion immobilière et technique.



Dans le cadre des futurs travaux de rénovation et de construction du projet Merlo, à Uccle, une série de sessions d'information a été organisée, en novembre, pour présenter et expliquer le projet aux locataires.



En automne, les services Entretien & Maintenance et Social se sont dévoilés lors des sessions de communication du personnel «Midi BinHôme». Objectif de ces présentations: améliorer les échanges interservices en vue de fournir un service toujours plus qualitatif aux locataires.



Ambiance conviviale lors du marché de Noël Akarova (Ixelles), qui a eu lieu le samedi 30 novembre, avec les habitants du quartier.



Joli succès pour le chaleureux marché de Noël du quartier Vivier, à Ixelles, le mercredi 18 décembre.



En novembre, l'équipe managériale de la société s'est réunie lors d'une mise au vert consacrée à l'accueil des locataires, un projet transversal qui vise à améliorer les services offerts aux usagers.



Musique, rires et échanges en toute simplicité lors du drink du Nouvel An organisé par le PCS Akarova (Ixelles), le vendredi 17 janvier dernier.

AGENDA DES LOISIRS



IXELLES

DÉCOUVREZ LA MAISON-ATELIER DE CONSTANTIN MEUNIER

Saviez-vous que la commune d'Ixelles abritait un étonnant musée consacré au peintre, sculpteur et dessinateur Constantin Meunier (1831-1905)? Ce musée est situé au numéro 59 de la rue de l'Abbaye, dans la maison-atelier de l'artiste. Le lieu retrace plus particulièrement l'évolution du maître entre 1875 et 1905, cette « seconde vie » selon ses propres termes, où son talent réaliste s'attache davantage aux aspects sociaux et industriels de la Belgique, d'abord à travers la peinture et le dessin puis, à partir de 1885, par son retour à la sculpture qui fera de lui l'un des plus grands créateurs du genre. À la fin de sa vie, Constantin Meunier se fit construire cette belle maison-atelier. Abrisant une importante collection de plus de 700 œuvres, cette demeure fut acquise par l'État en 1936 et ouverte au public en 1939. Rattachée aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, et rénovée ensuite, elle présente, depuis 1986, un choix d'environ 150 œuvres et documents. Jours d'ouverture: **du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 12h45 à 17h.** **Notez encore que l'entrée est gratuite.**

Info: fine-arts-museum.be/fr/les-musees/musee-meunier-museum – T. 02/648 44 49



UCCLE

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

Ne plus jeter, mais réparer ensemble, c'est l'idée du « Repair Café ». À ce propos, La Roseraie, opérateur culturel sis au numéro 1299 de la Chaussée d'Alseberg, à Uccle, propose un rendez-vous mensuel entre citoyens décidés à ne plus se séparer de leurs objets sans tenter de les réparer. « *Un Repair Café, c'est vous, c'est nous, qui nous retrouvons le temps d'un atelier pour réparer ensemble* », explique-t-on du côté de La Roseraie. Lors de ces rencontres, vous apprendrez à réparer vos objets avec l'aide de bénévoles. Une bouilloire en panne? Un pantalon troué? Prenez-les! L'objectif est de proposer un moment d'entraide convivial en luttant contre le gaspillage. Les spécialités: électronique, électrique, vélo, couture, etc. Notez encore que ces ateliers sont gratuits et ouverts à tout le monde. Les prochains rendez-vous auront lieu **les samedis 8 février, 22 mars, 12 avril, 24 mai et 7 juin, de 14h30 à 17h30.** À vos agendas!

Info: www.roseraie.org/repair-cafe – T. 02/376 46 45

PROJET CARILLON: APPEL À PARTICIPATION

Avez-vous déjà entendu parler d'un projet de carillon près de chez vous? Dans le cadre du programme 101e% de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), le sculpteur Olivier Bovy a été désigné pour réaliser une œuvre d'art contemporaine au sein du quartier du Homborch. Découvrez ci-dessous les grandes lignes du projet et pourquoi pas, décidez d'y participer.

« *Le projet est une sculpture sonore: un carillon de 9 cloches qui rythmera le temps et les activités de la Cité de Cobralo. En effet, en rencontrant ses habitants, j'ai appris qu'il n'y a pas si longtemps encore, les cloches de l'église Saint-Joseph qui surplombent le plateau se laissaient entendre. Aujourd'hui rendues muettes par sa réaffectation, elles laissent un vide et modifient le paysage sonore urbain.* »

Bien plus qu'une simple sculpture sonore, c'est une véritable voix collective qui marquera le temps et les événements importants du quartier. Où et quand les cloches sonneront-elles? À quelles occasions? Tous les jours, à midi, à la tombée de

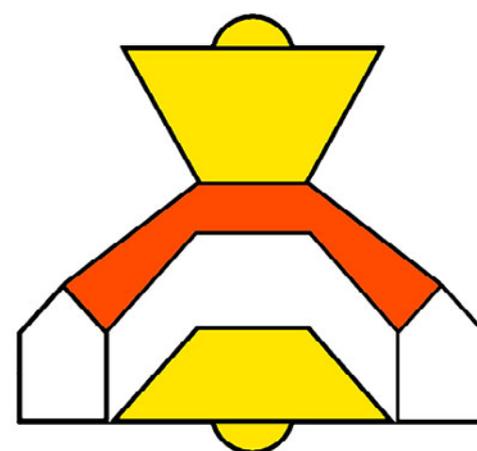
la nuit? Pour les naissances, les décès, la fête du Homborch, l'arrivée d'un nouvel habitant? Tout cela sera créé et déterminé collectivement.

« *La participation des habitants du Homborch est essentielle pour m'aider à mener à bien ce projet et vos témoignages sonores seront précieux. En effet, j'aimerais vous rencontrer afin que vous me racontiez une histoire, un moment de votre vie lié à un souvenir musical, une chanson, une comptine, etc.* », poursuit Olivier Bovy.

Tous ces témoignages seront enregistrés et compilés sous la forme de podcast. Ils serviront de base de réflexion pour déterminer les moments de tintements et les rythmes qui seront utilisés pour frapper les cloches.

Comment participer?

« *Je serai présent le dimanche 23 février de 10 à 16 heures, au numéro 7 de la place du Chat Botté, à Uccle. Si vous n'êtes pas disponible, nous pouvons aussi prendre rendez-vous. Au plaisir de vous entendre pour de futurs tintements* », conclut l'artiste. •



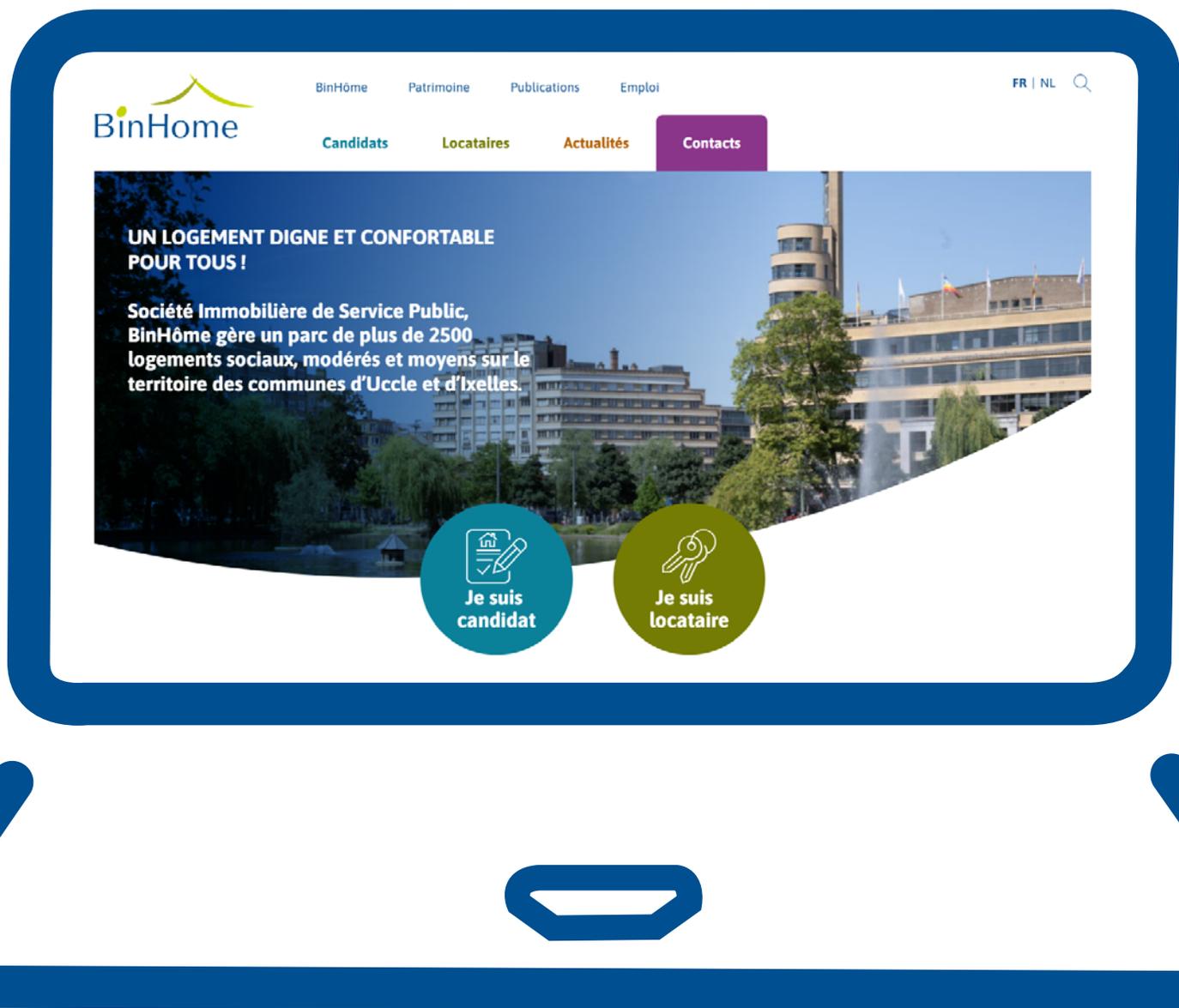
Projet carillon-beiaard project



Site web: www.olivierbovy.com
T. 0489/12 75 02
Mail: projetcarillon@hotmail.com

Visitez notre nouveau site web

www.binhome.brussels



- ✓ Une navigation simplifiée
- ✓ Design moderne et épuré
- ✓ Accessibilité améliorée
- ✓ Plus de fonctionnalités
- ✓ Un contenu clair et organisé
- ✓ Optimisé pour mobile